
Section B

Information générale à l'usage des enseignants et des élèves

Critères d'admission pour les élèves

La Fête s'adresse aux élèves de la 4^e à la 9^e année. Pour vous inscrire à la Fête du patrimoine, vous devez faire parvenir les **Formulaires d'intention de participer** avant le 15 janvier.

Avantages fondamentaux que les élèves peuvent tirer de leur participation au programme des Fêtes du Patrimoine :

- Elle permet aux élèves d'explorer des sujets qui les intéressent personnellement.
- Elle fait appel à leur créativité, leur curiosité et leur initiative.
- Elle leur procure la fierté de présenter à leurs pairs et à la communauté les résultats de leurs recherches.
- Elle offre un enrichissement au programme scolaire et fait une large place aux approches multidisciplinaires.
- Elle invite les élèves à explorer plusieurs modes d'expression et leur permet de mettre en valeur des talents musicaux, oratoires, dramatiques et organisationnels.
- Compte tenu des thèmes explorés, elle peut amener diverses générations à engager un dialogue fort instructif qui favorisera les interactions entre la maison, l'école et la communauté.
- Elle encourage les élèves à examiner sérieusement les domaines connexes à l'histoire.
- Elle apporte aux élèves une expérience enrichissante au plan des aptitudes de communication : lecture, recherche, interviews, enregistrement, expression écrite et orale.
- Elle donne aux élèves l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et leurs opinions.
- Elle leur procure enfin l'occasion d'apprécier les éléments unificateurs de notre patrimoine.

Directives d'ordre général pour les projets

- Les élèves peuvent préparer leurs projets individuellement ou en équipes ou comme un projet de classe ou d'école. **Au cas où le projet d'une équipe ou d'une classe serait choisi pour la Fête nationale du patrimoine, il est bien entendu qu'un seul élève par projet pourra assister à la Fête.** Le choix de l'élève reviendra à l'enseignant.
- Tous les projets doivent porter sur l'histoire, la géographie ou le patrimoine du Canada. Les élèves doivent bien délimiter leur sujet. Par exemple, s'ils choisissent comme sujet la GRC, ils doivent se concentrer sur un seul aspect de la GRC - la chevauchée dans l'Ouest ou la GRC dans les films. Les idées sont illimitées.
- Les projets doivent être accompagnés de la recherche écrite effectuée par l'élève ou les élèves au cours de l'élaboration du projet.
- Les dimensions maximales de toute présentation sont de 80 cm de largeur, 150 cm de longueur et 100 cm de hauteur et doit pouvoir se transporter facilement. Assurez-vous que les projets des élèves restent à l'intérieur des dimensions prescrites. **Les projets qui ne respectent pas ces dimensions seront refusés.**
- Il est strictement interdit de proférer des jurons, de tenir des propos racistes ou sexistes, d'avoir recours à des insinuations, à des stéréotypes négatifs ou à toute autre matière qui pourrait blesser.
- Les élèves doivent accompagner leur projet et être présents à leur stand pendant toute la journée.

Les projets doivent être très bien identifiés et comporter une brève description ainsi que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le niveau scolaire de l'élève, le nom et l'adresse de l'école et le nom de la ou des personnes-ressources (enseignant(s) ou parent(s)).

Les participants doivent fournir le matériel électronique nécessaire à la présentation de leur projet selon le lieu de la Fête.

Les projets peuvent être présentés dans toute combinaison des formats suivants :

Modèles tridimensionnels

- Le projet doit aborder un thème du patrimoine canadien et comporter une part de recherche (histoire personnelle, entrevues, films et collections).
- Les projets peuvent soit porter sur une période précise, soit faire voir le développement et la progression entre le passé et le présent.
- Les projets doivent être prêts à être exposés et leurs dimensions ne doivent pas dépasser de 80 cm de largeur, 150 cm de longueur et 100 cm de hauteur.

-
- Voici une liste non exhaustive de projets que peuvent soumettre les élèves : modèles, affiches, objets d'artisanat, cartes, œuvres d'art, collections, démonstrations, dessins humoristiques et installations artistiques tridimensionnelles.

Création littéraire et spectacles

- Tous les projets doivent aborder un thème historique ou géographique du Canada.
- Les présentations et les spectacles ne doivent pas dépasser 15 minutes.
- Nous encourageons les élèves à utiliser leurs propres moyens d'expression culturelle pour préparer et communiquer leur vision de l'histoire du Canada.

Nouvelles et journaux intimes

- Textes de 2 à 11 pages.
- Lisibilité, style et grammaire seront pris en considération.

Poésie

- Longueur minimale - 14 lignes.
- Lisibilité, style et grammaire seront pris en considération.

Scénarios

- Les scénarios doivent avoir: de 2 à 4 pages pour les élèves de la 4^e à la 6^e année.
- De 5 à 10 pages pour les élèves de la 7^e et 9^e année.

Musique et danse

- Les numéros de musique et de danse peuvent être d'inspiration classique, contemporaine ou alternative.
- Voici quelques idées de projets : présentation de chants folkloriques, construction d'instruments de musique simples ou composition d'œuvres originales.

Débat et art oratoire

- Le débat prendra la forme d'un débat parlementaire et l'on suggère des équipes de deux personnes. À titre d'exemple, on pourrait faire revivre des débats ou des discours historiques ou organiser un débat actuel sur un événement historique.

Théâtre

- Présentations d'œuvres existantes ou originales.

Présentations Multimédias

- Les exposants qui ont besoin de matériel électronique, d'ordinateurs ou de projecteurs pour la présentation de leur travail doivent faire connaître leurs exigences aux organisateurs de la Fête avant la tenue de l'événement. Les exposants seront tenus responsables de leurs projets et de leur propre équipement. Les écoles ou les comités organisateurs seront tenus responsables de leur propre équipement.
- Les élèves participant à la Fête du patrimoine nationale devront combler leurs propres besoins en matériel informatique et logiciel.
- Les projets doivent être réalisés par les élèves avec une aide technique minimale de leurs professeurs, parents, etc. Tous les projets soumis doivent être sur disquette, CD-ROM ou cartouche Zip et comprendre une liste des participants.

Vidéo

- Tous les vidéos soumis doivent être en format VHS et d'une durée maximale de 15 minutes. Tous les vidéos doivent être écrits et réalisés par des élèves avec un soutien technique minimal de la part des enseignants ou des conseillers. Toutes les bandes doivent comporter un titre et un générique.

Bande sonore

- Tous les projets doivent être enregistrés sur cassette avec bande de 1/4 po et ne pas dépasser 5 minutes. Toutes les bandes doivent comporter un titre et la liste des participants.

Photographies

- Toutes les photographies doivent être des œuvres originales de l'exposant. Ce dernier est responsable de toutes les photographies et du matériel.

Illustrations

- Toutes les illustrations doivent être des œuvres originales de l'exposant : il peut s'agir de cartes, de peintures, de dessins, de gravures, d'affiches ou de toute autre présentation visuelle non mentionnée ci-dessus.

Suggestions utiles aux enseignants et aux bénévoles

Au niveau de l'école ou de la division :

- Durant la préparation de la Fête du patrimoine, insistez sur la participation et l'apprentissage des élèves, plutôt que sur la compétition.
- Familiarisez-vous avec les directives concernant les projets des élèves dans les premières étapes du processus de planification.
- Assurez-vous que la personne-ressource désignée pour la Fête du patrimoine de votre école a le nom des enseignants participant aux activités.
- Au sein du personnel, discutez des différentes façons de promouvoir collectivement la Fête du patrimoine.
- À l'échelle de l'école, formez un comité qui déterminera la nature de votre participation à la Fête du patrimoine et faites part de cette information à tous les membres du personnel.
- Communiquez avec le groupe de parents de votre école pour promouvoir l'événement. Demandez à des parents d'offrir leur aide bénévolement. Faites le nécessaire pour promouvoir l'événement. Dans le bulletin de l'école, mentionnez la Fête du patrimoine.
- Assurez-vous que le projet et les costumes ne reproduisent pas les stéréotypes de diverses cultures.
- Le jour de l'événement, supervisez l'installation des projets et prêtez main forte aux juges. Donnez aux classes tout le temps voulu pour examiner les projets. Soulignez les efforts et les réalisations de tous les élèves qui ont préparé des projets.
- Après la Fête de l'école, démontez et entreposez en lieu sûr les projets qui ont été choisis (selon la proportion établie par la Saskatchewan Youth Heritage Fair Association Inc.) pour se rendre à la Fête régionale.

Au niveau de la Fête régionale du patrimoine

- Confirmez le nombre d'espaces accordés à votre école pour sa participation à la Fête régionale du patrimoine. Faites une vérification pour vous assurer que les élèves choisis seront en mesure d'assister à cette Fête. On s'attend à ce que les élèves soient présents tous les jours de la Fête (les jeudi, vendredi et samedi). En Saskatchewan, les fêtes se déroulent habituellement le vendredi avec une ou deux fêtes qui tiennent leurs cérémonies d'ouverture le jeudi soir.
- Aidez les élèves à remplir leurs sommaires écrits abrégés et leurs descriptions de projet. Soumettez tous les documents nécessaires à l'organisme de coordination indiqué avant les délais fixés. Les inscriptions reçues après les délais seront refusées.
- Avant la tenue de la Fête régionale, revoyez les règles de conduite que l'on s'attend à voir observer par les élèves durant les activités sur place. Assurez-vous que tous les élèves sont en mesure de livrer leurs projets au site de la Fête dans le temps requis. (Se rapporter au *Code de conduite*)
- La surveillance des enseignants ou des parents est nécessaire durant toute la durée de la Fête régionale du patrimoine. Le fait de ne pas assurer de surveillance entraînera la disqualification de l'école.

Avis aux parents

Il faut, autant que possible, que tous les projets soient le fruit du travail des élèves; les parents qui font des excès de zèle risquent de nuire à leur enfant lors du processus de sélection. Les juges connaissent bien les aptitudes correspondant aux différents âges des élèves et prendront note des projets qui ont été en grande partie réalisés avec l'aide des parents. Nous encourageons les parents à aller voir le projet de leur enfant à la Fête, mais ils ne doivent pas intervenir dans l'interprétation que l'élève fait de son projet ni de quelque façon que ce soit dans la sélection des projets.

Assurez-vous, aux premières étapes de la planification, que votre projet correspond bien aux dimensions autorisées. Aucun projet ne peut dépasser de 80 cm de largeur, 150 cm de longueur et 100 cm de hauteur. Le projet sera rejeté s'il ne correspond pas aux dimensions autorisées.

Concevez votre modèle ou votre œuvre de façon qu'il soit possible de la transporter de l'école au site de la Fête.

Empaquetez soigneusement le matériel pour le transport.

Si votre projet comprend des articles coûteux, précieux ou irremplaçables, assurez-vous de les manipuler avec le plus grand soin. On suggère, de préférence,

- de simuler ou de photographier les articles de valeur essentiels à votre projet;
- de remplacer les photographies originales par des photocopies couleur de qualité;
- de placer les articles fragiles sous un contenant de verre ou de plastique;
- de surveiller constamment vos articles précieux – si vous quittez votre stand, confiez-en la garde à quelqu'un d'autre ou apportez-les avec vous.

Tous les projets exigeant une alimentation électrique doivent respecter les normes de sécurité. Apportez vos propres rallonges à la Fête.

Étiquetez tous les éléments de votre modèle ou œuvre.

Si vous utilisez du matériel alimenté par pile (magnétophones, lampes, etc.), munissez-vous de piles de rechange pour la Fête.

Les projets qui comportent un spectacle seront mieux reçus par les spectateurs si vous leur remettez un programme explicatif. Vous pouvez vous procurer le programme d'une pièce de théâtre pour prendre connaissance de l'information qu'on y présente habituellement.

Faites-vous photographier, à côté de votre projet, pour votre album souvenir. Un jour, vous serez heureux de l'avoir fait.

Si vous préparez un modèle tridimensionnel, exposez-le sur un panneau solide. Vous trouverez dans le commerce des panneaux en trois parties à prix abordable.

Exemple du développement d'un thème

Vous pouvez produire un rapport écrit, un film documentaire, un montage graphique, un scénario, un spectacle, etc. Le choix du médium pour la présentation des résultats de la recherche n'intervient pas dans la classification. Le niveau doit être déterminé en fonction des points suivants : degré de difficulté, approfondissement du sujet, complexité du projet, profondeur ou minutie de l'analyse. Fournir une copie de cet avis à chacun des élèves participants.

Thème : *Un édifice historique*

Niveau 1

Vous produisez une carte ou une photo de l'emplacement original de la maison ou de l'édifice, un modèle ou un rapport qui s'appuie sur du matériel trouvé à la bibliothèque ou provenant de la société historique locale ou de vos grands-parents. À ce stade, il n'y a pas de véritable analyse ni d'interprétation.

Niveau 2

Vous étudiez les documents existants sur l'édifice et vous constatez qu'il a eu des conséquences sur le développement de la collectivité.

Niveau 3

Vous étoffez l'information mentionnée au niveau 2 par des entrevues avec des entrepreneurs, des descendants des premiers propriétaires de l'édifice, les présents propriétaires et des pionniers dans la collectivité, par du matériel d'archives ou par d'autres sources. Après examen des données, vous comparez l'état actuel de l'édifice à son état au moment de la construction, son utilisation actuelle à celle qu'on en faisait à ce moment et vous constatez comment les réparations ont pu le transformer.

Niveau 4

Vous recueillez des données à partir de sources multiples. Après examen et interprétation des données, vous proposez une explication originale du rôle important qu'a joué cet édifice dans le développement économique de la collectivité. Les résultats peuvent venir appuyer ou mettre en question les points de vue qui militent en faveur de la préservation ou de la démolition de l'édifice.

Idées de projets pour les Fêtes du Patrimoine.

Gouvernement

- hommes et femmes politiques célèbres
- partis politiques
- Confédération
- hommes et femmes politiques d'envergure nationale de votre communauté
- premiers colons/forts
- Compagnie de la Baie d'Hudson
- colonisation
- familles fondatrices d'une communauté
- célébrations
- traditions familiales
- Fête du Canada
- le Premier Mai
- congé statutaire
- activités de loisir
- célébrations des divers groupes culturels
- fêtes religieuses

Exploitation minière

- développement des techniques minières
- ruée vers l'or
- extraction du minerai en Saskatchewan

Modes

- vêtements
- passe-temps

Habitations

- caractères architecturaux
- immeubles: menacés de démolition
- immeubles: désignés comme biens patrimoniaux
- mobilier-fabricants locaux
- immeubles historiques: églises, écoles
- bureau de poste, gare ferroviaire
- noms de rue - leurs origines
- utilisation du sol/ parcs/ réserves d'oiseaux
- outils de construction
- genres de construction
- matériaux de construction
- gares ferroviaires
- homesteads

Mémoires

- autobiographies; histoires de famille
- récits
- patrimoine familiale (pays, langue, traditions)
- immigration des grands-parents

Culture amérindienne

- colonisation, jeux, pointe de flèche
- habitation, emplois
- nourriture, interaction
- influence amérindienne
- arts
- Parc du patrimoine Wanuskewin

Caractéristiques spéciales dans votre communauté

- cimetière
- zoo/ranch
- bureau de télégraphe/palais de justice/ bureau de poste
- journal
- briques pour immeubles (Claybank Brick)
- ressources (pétrole, potasse, électricité)
- centre-ville (rue principale)
- immeubles: écoles, églises, entreprises
- diocèse: cathédrale, évêché
- résidence d'une personne en vue

Géographie et climat

- influences sur la colonisation et le développement
- comparaison de notre climat avec d'autres
- records de température et les défis qu'ils posent
- badlands (végétation, topographie)
- chemins des pionniers, convois de chariots

Récréation

- clubs sportifs
- danses dans les maisons et les anciennes écoles
- parcs
- hockey
- jouets et jeux d'autrefois
- divertissement (jeux, théâtre, salon, plein air)
- cours d'eau, sports nautiques
- vol, parachutes, parapente

Commerce

- professions
- industrie (exploitation forestière, fabrication)
- économie (agricole)
- agriculture (fermes maraîchères)
- agriculture (progrès de la machinerie, ranchs)
- ranchs et bétail (parcs d'engraissement)
- importance des cours d'eau
- magasins généraux
- vannage

Artistes

- artistes réputés
- écrivains
- auteurs régionaux (poètes)
- artistes régionaux (poésie des cowboys, peinture)
- musique canadienne
- troupes de danse

Structures sociales

- familles

- valeurs
- figures historiques
- pionniers célèbres
- rôle des femmes
- pionnières
- responsabilités des enfants
- travail des enfants
- arbres généalogiques

Communication

- radio/téléphone
- médias (historique et développement)
- courrier
- médias électroniques
- personnages célèbres
- diligence

Nourriture

- conservation
- cuisine
- ustensiles

- transformation (conserveries) -
jardinage/mise en conserve

Canadien Pacifique

- ouvriers chinois
- controverses
- routes pour le transport

Symboles du Canada

- drapeau
- monnaie
- Postes canadiennes/timbres
- castor
- hockey

Catastrophes

- incendies
- glissements de terrain
- sécheresse/ sauterelles

Modèle de bibliographie¹

La bibliographie est la liste des documents utilisés pour faire un travail. Sans être un répertoire exhaustif de tous les ouvrages consultés, elle regroupe les volumes, ouvrages de référence et périodiques qui ont réellement servi à la conception du travail. La bibliographie se place à la fin du travail. Elle permet au lecteur de s'y référer pour connaître les sources du travail ou pour compléter la recherche. La bibliographie présente la liste des ouvrages en suivant l'ordre alphabétique du nom des auteurs. Même s'il existe d'autres façons de présenter la bibliographie, cette méthode est la plus fréquemment utilisée.

BERTHIAUME, Pierre. *Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information*, Montréal, VLB éditeur, 1981, 198 p.

S'il y a deux auteurs

BRETON, Philippe, PROULX, Serge. *L'explosion de la communication*, Montréal, Boréal, 1991, 286 p.

S'il y a une collection

GAILLARD, Philippe. *Techniques du journalisme*, coll. « Que sais-je? », n° 1429, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 128 p.

S'il s'agit d'un dictionnaire, pas de nom d'auteur

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Paris, Librairie Larousse, 1982-1985, 10 volumes.

LEMIEUX, Jacques. « Les choses que veut dire Vigneault », *Le Devoir*, vol. 65, n° 219 (21 septembre 1974), p. 18.

McLUHAN, Herbert Marshall. *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Montréal, Éditions HMH, 1968, 344 p.

PIVOT, Bernard. *Le métier de lire*, Paris, Gallimard, 1990, 195 p.

S'il s'agit d'un article de périodique

SYLVAIN, Alain. « La chanson québécoise, un phénomène politique? », *Le Maclean*, vol. 11, n° 2 (février 1971), p. 15-19.

TRUDEL, Lina. *La population face aux médias*, Montréal, VLB éditeur, 1992, 223 p.

¹ ESPINASSE, Marie-Chantal, BERGERON, Josée, RICHER, Lisette, CAMERLAIN, Marcel. *Parcours sans détour*, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Laval, Beauchemin éditeur, 1996. P. 38-39.